

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **23 juin 2024**, sous la référence **23168**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune d'**Arles**, une mise a disposition,

d'une longueur de berge de 44 m et son terrain attenant d'une superficie de 200m² environ situé sur le territoire de la Commune d'Arles, sur le canal d'Arles à Bouc cadastré section BE parcelle 0114 en rive droite du canal au PK 0.7500

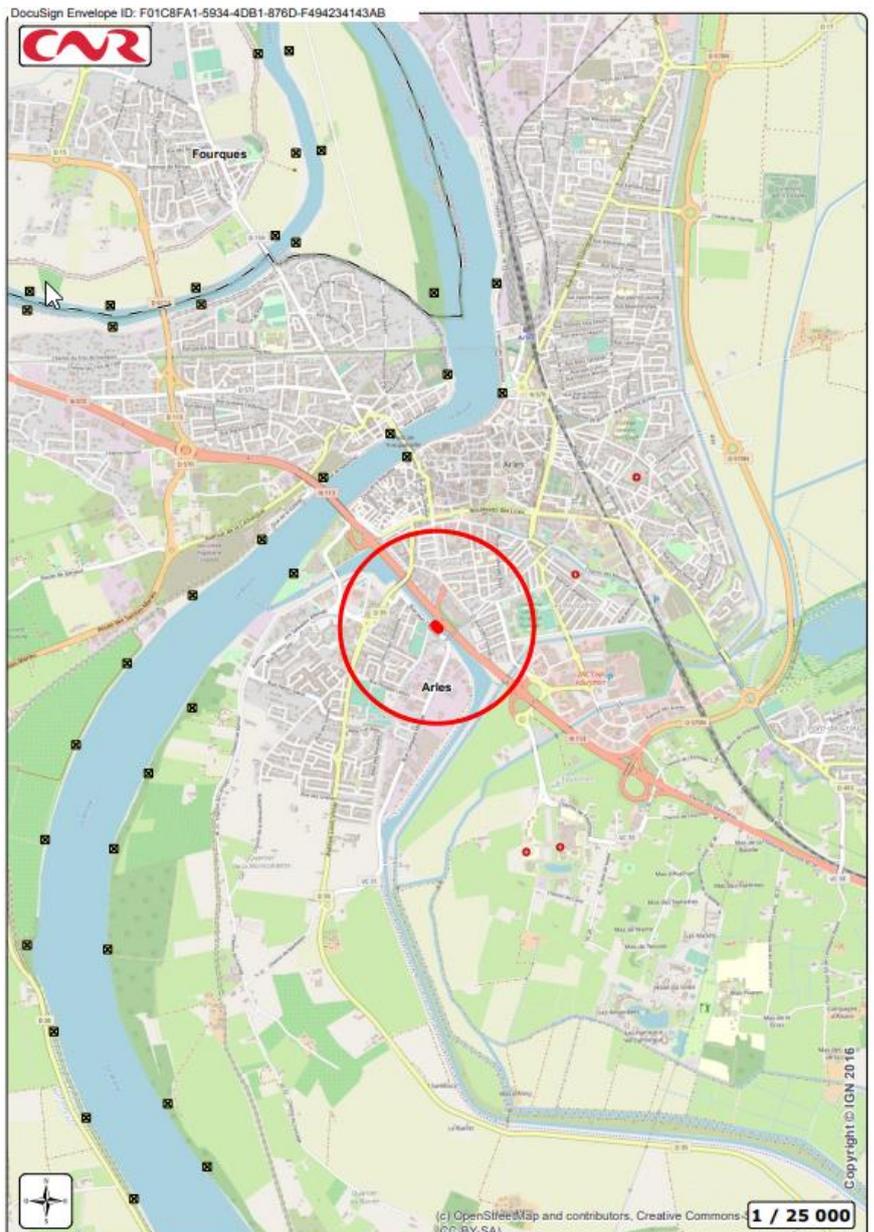
Ainsi que d'un **plan d'eau** d'une superficie de 200 mètres-carrés environ le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

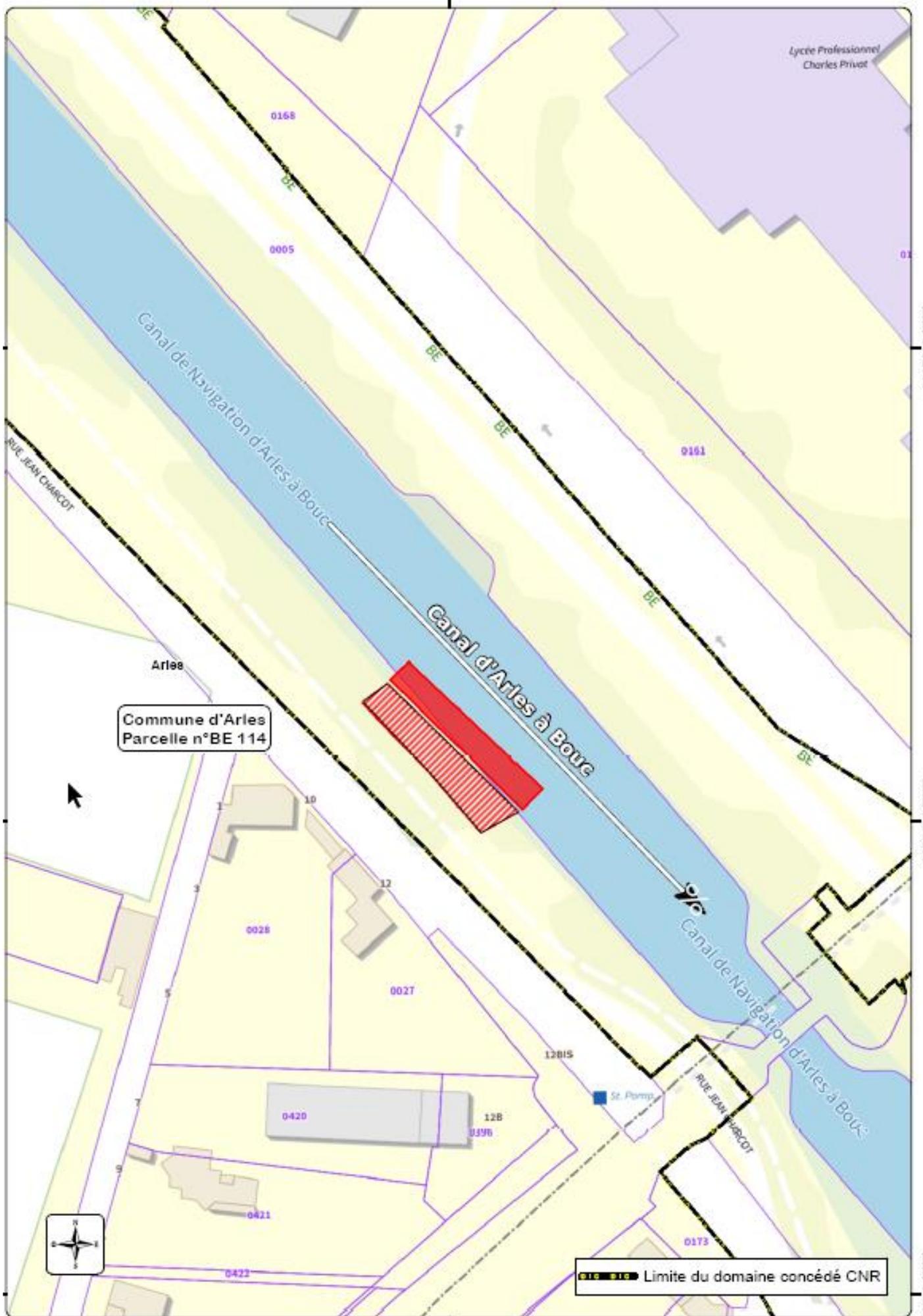
Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **23168** :

- @cnr.tm.fr,
- OU Direction Territoriale Rhône Méditerranée - Département domanial – 25 bis chemin des rocailles, 30401 Villeneuve les Avignon.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif Marseille – 13000 - 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille – Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 – Email : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Le présent avis a été mis en ligne le **28 juin 2024**.





Commune d'Arles
Parcelle n°BE 114

Limite du domaine concédé CNR

831100